



« *Evaluer, contribuer, mettre en œuvre* »

## **RECOMMANDATIONS DU GIMAC**

---

### **25ème Réunion Consultative du Pré-Sommet sur l'intégration du genre à l'Union africaine**

20 – 23 janvier, 2015, Addis-Abeba, Ethiopie

---

Nous, femmes des organisations de la société civile qui travaillons sur les questions des femmes, nous sommes réunies pour la 25<sup>ème</sup> session du GIMAC sous le thème « L'Autonomisation des femmes et le développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063 pour l'Afrique – Quel changement souhaitons-nous voir ? » et avons délibéré pendant la réunion de consultation de la société civile sur différents thèmes incluant droits des femmes, santé, éducation, gouvernance, autonomisation économique des femmes, paix et sécurité et changement climatique.

Saluant l'invitation de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, adressée aux femmes africaines durant les célébrations du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Union africaine, à contribuer au développement de l'Agenda 2063 et aux consultations suivantes dirigées conjointement par l'Union africaine et le GIMAC, y compris à Malabo, en Guinée Equatoriale,

Appréciant l'opportunité qui nous est offerte de contribuer à la stratégie pour l'adoption et la mise en œuvre de l'agenda 2063,

Nous vous remercions pour le soutien accordé et l'ouverture envers les organisations de la société civile. Nous sommes ravies de nous engager dans ce processus et de soutenir la réalisation de la vision de l'Afrique que nous souhaitons avoir d'ici 50 ans,

Nous applaudissons la décision de désigner l'année 2015 « Année de l'autonomisation des femmes » et le fait que l'Union africaine accorde à ce thème de nombreuses délibérations. Nous proposons ainsi que l'année de l'autonomisation des femmes marque un point de départ et que l'accent soit mis sur la mise en œuvre de solutions pratiques qui produiraient des résultats mesurables pour l'autonomisation des femmes.

L'Union africaine, en reconnaissant l'importance des contributions des femmes dans le développement, a fait un énorme pas en avant qui a permis la mise en place de cadres légaux nécessaires pour l'autonomisation des femmes. Ces cadres et principes ne sont pas, selon notre opinion, à renégocier, mais devraient servir à guider la pratique, le suivi et la mise en œuvre. Nous voulons nous concentrer sur la manière dont ces droits doivent être actualisés. Cela inclut le Protocole de Maputo, la Déclaration solennelle sur l'égalité du genre en Afrique, ainsi que la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (Beijing +20).

Afin d'assurer l'intégrité des données et la conformité aux exigences du reporting, nous avons travaillé avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) à la production d'un outil de suivi, l'Index de déclaration solennelle (SDI). Cet index a été amélioré de manière systématique et est maintenant prêt à être utilisé à plus grande échelle, afin de faire le suivi des progrès accomplis sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les Etats membres de l'Union africaine. Ces données vont informer le suivi, l'évaluation et le plaidoyer pour la Déclaration solennelle sur l'égalité du genre en Afrique.

Notre recommandation principale est liée au fait que l'Afrique a besoin d'un changement de mentalité. Notre point de vue sur la culture et son rôle dans la définition de notre propre identité est critique. La culture est trop souvent perçue comme une contrainte à l'autonomisation des femmes, alors qu'elle devrait être vue comme une force motrice dans la recréation de nos sociétés.

Deuxièmement, l'Afrique doit impérativement commencer à apprendre à utiliser ses propres ressources pour le développement du continent. Des solutions locales doivent être développées afin de répondre aux réalités de nos communautés.

Et enfin, l'Afrique doit rejeter la mentalité de pauvreté, qui a été largement infusée dans l'esprit des gens dans tous les domaines et à tous les niveaux de la société. L'Afrique n'est, en aucun cas, un continent pauvre. Elle est l'un des continents les plus riches du monde. Pour ce faire, nous, peuples africains, devons adopter de grandes idées, être audacieux et renforcer notre confiance en nous-même, et la confiance que les femmes ont en elles, en particulier si les femmes sont celles qui doivent conduire le changement.

Nous proposons donc des solutions pratiques pour les dix premières années dans les secteurs suivants. Bon nombre de ces propositions sont déjà des bonnes pratiques dans les Etats-Membres de l'UA. Elles peuvent être reproduites ou développées pour promouvoir l'autonomisation des femmes.

### **Autonomisation économique**

L'autonomisation économique des femmes et les droits humains des femmes vont de paire. Nous avons besoin d'une croissance inclusive pour nous assurer que personne n'est laissé pour compte. La création d'emploi doit s'adresser aux femmes et aux jeunes qui sont notre présent et notre avenir.

Nous avons besoin d'investissements dans la science, dans les technologies de l'information et de la communications et dans l'agriculture innovante et les systèmes financiers pour les femmes. Par exemple, MPesa et les cartes de crédit biométriques, qui contribueront à l'autonomie financière des femmes.

Nous demandons une fois de plus la mise en place d'une banque pour les femmes qui répondra aux défis spécifiques que rencontrent les femmes lorsqu'elles naviguent dans le système financier.

Nous demandons qu'il y ait plus de femmes dans les instances décisionnelles dans les entreprises et qu'un certain pourcentage d'appels d'offre des gouvernements aillent aux

femmes. Le processus d'enregistrement ainsi que la façon de faire des affaires doit être simplifié et démystifié.

La formation pour les femmes sur le respect de conformité des entreprises et le commerce est également une priorité.

Il devrait y avoir un partenariat solide entre les femmes du secteur privé et celles du secteur public. Le GIMAC, la BAD et l'UA devraient mettre en place un groupe de travail qui produirait un plan d'action, des objectifs et une feuille de route pour accélérer l'autonomisation économique des femmes.

### **Agriculture**

Suite aux recommandations spécifiques du GIMAC sur l'agriculture de l'an dernier, nous continuons à demander que les femmes, principaux acteurs et contributeurs de l'agriculture, soient présentes partout dans la chaîne de valeur, et à tous les niveaux.

Elles devraient recevoir :

- Un accès total aux terres et un contrôle sur les terres,
- Un accès total aux marchés.

Nous voulons que l'on donne aux femmes accès aux technologies les plus récentes afin d'améliorer leur productivité, développer leur entreprise. Elles doivent être formées à l'utilisation des matériels modernes et profiter des avantages des dernières innovations.

Les prochaines priorités comprennent: Encourager les femmes à travailler dans des associations, agrandir leurs entreprises et recruter des jeunes ainsi que renforcer les relations avec le secteur privé, y compris pour la production de matériel.

### **Paix et sécurité**

C'est l'un des principaux secteurs requérant une action. L'Envoyé spécial sur les femmes, la paix et la sécurité de la Présidente de la Commission de l'Union africaine est en train de préparer un cadre avec des indicateurs pour évaluer la mise en œuvre de l'agenda liés aux femmes, à la paix et à la sécurité.

Nous proposons que chaque pays soit tenu de préparer un plan d'action national pour accélérer la mise en œuvre de l'agenda liés aux femmes, à la paix et à la sécurité, en mettant l'accent sur la violence contre les femmes, les programmes de réhabilitation et de guérison, les enfants soldats, les mesures préventives telles que la Salle de veille des femmes dans le contexte des élections, le renforcement du système judiciaire pour accélérer l'accès à la justice et faire cesser l'impunité, la protection des réfugiés et des personnes déplacées. La sécurité humaine est plus durable que la sécurité militaire. Nous vous proposons d'accorder une attention urgente aux disparités et aux inégalités, ainsi qu'à la corruption et à la mauvaise gouvernance qui sont à la base des troubles et de l'instabilité dans nos pays.

### **Éducation**

L'accent doit être mis sur une éducation de qualité à deux niveaux: le contenu et l'infrastructure. Sur le contenu, les programmes doivent assurer que les droits des filles sont protégés et que les programmes d'histoire reflètent les contributions importantes des femmes africaines,

pionnières et innovatrices et leur rôle dans la construction du continent. Une attention particulière devrait être accordée à l'éducation civique et à l'alphabétisation.

En ce qui concerne les infrastructures, l'accent devrait être mis dans la construction d'écoles qui assurent que les filles restent à l'école. Mettre fin au mariage des enfants devrait être une priorité.

Nous voulons aussi voir la création de centres d'excellence en sciences et technologie à travers le continent.

Nous devons encourager et soutenir des programmes de mentorat.

### **Santé**

Tirant les leçons de la crise de l'Ebola, nous demandons la réorientation de fonds vers les infrastructures de santé et un accès pour tous aux soins de santé, même dans les zones les plus reculées du continent. Nous voulons qu'une attention particulière soit accordée aux politiques de santé publique, aux infrastructures, à l'éducation, et à l'assainissement visant à la protection des populations.

Santé et droits sexuels et reproductifs doivent être en conformité avec le protocole de Maputo. En ce qui concerne le VIH/Sida, les femmes et les jeunes sont les plus vulnérables. Nous devons apporter un soutien supplémentaire pour identifier les technologies innovantes qui protégeront les femmes et les filles contre le VIH/Sida.

### **Conclusion**

Nous avons décidé que l'indice de Déclaration solennelle devrait être lié à l'agenda 2063 pour aider à mesurer les progrès accomplis en vue de sa mise en œuvre. A cet effet, nous avons décidé que nous allons produire un rapport alternatif de la société civile et que toutes nos études et recherches sur les bonnes pratiques et les solutions seront postées sur la plateforme de partage des connaissances de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Enfin, nous nous félicitons de l'opportunité qui nous ait donnée de tenir cette réunion de consultation avec la Présidente de la Commission de l'Union africaine, les ministres de l'Union africaine, les points focaux genre des Communautés économiques régionales, ONU Femmes et le PNUD. Nous aimerions voir que notre position est renforcée au niveau national pour garantir que lors des réunions internationales telles que la réunion d'examen de Beijing + 20 ou l'agenda post-2015, nous ayons une position coordonnée et unie, qui nous permettrait d'entrer avec confiance dans les négociations internationales sur ces programmes.

*Addis-Ababa, Ethiopie, le 21 janvier 2015*